



Rapport alternatif

« Voix, contributions et pratiques exemplaires des Femmes Autochtones d'Amérique latine pour la réalisation des ODD »

Forum International des Femmes Autochtones – FIMI

**Alma López Mejía
Consultante
Mai 2021**

**FIMI**FORO INTERNACIONAL
DE MUJERES
INDÍGENAS

Sommaire

No.	Titulo	Página
	Présentation	3
1.	Contexte Les Femmes Autochtones et les Objectifs du Développement Durable – ODD	4
2.	Situation actuelle des Femmes Autochtones d'Amérique latine en matière de progrès ou réalisation des ODD	4
2.1.	Que signifient les Objectifs du développement durable pour les Femmes Autochtones ?	7
2.2.	Situation socio-économique des Femmes Autochtones d'Amérique latine	5
2.3.	Situation des Femmes Autochtones face au respect des Objectifs du Développement Durable – ODD Prioritaires dans leurs régions.	9
3.	Pratiques exemplaires des Femmes Autochtones pour avancer vers la réalisation des ODD	15
3.1.	Contributions des Femmes Autochtones pour la réalisation des ODD.	19
3.2.	Les défis rencontrés par les Femmes Autochtones	20
3.3.	Principales conclusions	21
4.	Positions et revendications exprimées par les Femmes Autochtones	22
4.1.	Recommandations pour la coopération internationale.	23
4.2.	Revendications spécifiques des Femmes Autochtones	24
5.	Entretiens	26
5.	Bibliographie	26



Rapport alternatif Voix, contributions, et pratiques exemplaires des Femmes Autochtones d'Amérique latine pour la réalisation des ODD		

Présentation.

“Ne laisser personne de côté”, une phrase au contenu profond, que les Femmes Autochtones d'Amérique latine et leurs peuples ont transformé en engagements, actions et défis qu'elles ont réussi à transcender. Malgré les inégalités auxquelles elles ont été historiquement et quotidiennement confrontées du fait de structures étatiques racistes et patriarcales qui les excluent.

C'est le slogan de l'Agenda 2030, défini par les Nations Unies pour le développement durable, comme un plan d'action pour les personnes, la planète et la prospérité. Les 17 ODD visent à faire des droits humains une réalité pour tous et à atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les Femmes et les Filles. Un équilibre entre les trois aspects du développement durable : économique, social et environnemental.

Dans ce contexte, le Forum International des Femmes Autochtones (FIMI), sert de mécanisme mondial et rassemble le leadership collectif des Femmes Autochtones et les militantes pour les droits humains du monde entier (Asie, Afrique, Amériques, Pacifique et Arctique) afin d'élaborer un programme politique commun, de renforcer les capacités et de développer le leadership des Femmes Autochtones. Le Forum a considéré qu'il était important de présenter ce rapport alternatif dans le but de rendre visibles les pratiques exemplaires et les contributions des Femmes Autochtones d'Amérique latine du Mexique, du Guatemala, du Nicaragua, de la Bolivie, d'Uruguay et du Paraguay, afin de progresser vers la réalisation des Objectifs du développement durable, selon les priorités assumées par leurs gouvernements, en faisant la promotion de la présentation des résultats de ce rapport lors du Forum politique de haut niveau (HLPF 2021)

Pour élaborer et développer ce rapport, la méthode de travail s'est concentrée sur une approche participative, inclusive et ouverte, qui s'est basée sur l'identification et la reconnaissance des propositions, revendications, expériences et pratiques exemplaires des organisations partenaires du Fonds AYNÍ du FIMI et d'autres collectifs. Ceci a permis d'enregistrer les contributions et les approches des Femmes Autochtones et de leurs organisations en matière de réalisation des ODD, à travers une analyse bibliographique et la conduite d'entretiens avec des dirigeantes d'organisations dans les pays susmentionnés.



Ce rapport est composé de 4 parties : 1, Contexte 2, Situation actuelle des Femmes Autochtones d'Amérique latine en matière de progrès ou réalisations des ODD. 3, Pratiques exemplaires en matière de comportements et actions des Femmes Autochtones pour faire progresser ou respecter les ODD et 4, Déclarations et revendications exprimées par les Femmes Autochtones.

1. Contexte

Les Femmes Autochtones et les Objectifs du Développement Durable – ODD.

L'Agenda 2030 étant un instrument et un mécanisme universel de par ses propositions, il est nécessaire d'identifier le lien entre le travail des Femmes Autochtones et la promotion d'actions visant à garantir que les États respectent les avancées prévues par l'Agenda 2030 au niveau mondial. L'un des mécanismes mis en place à cette fin est le Groupe majeur des peuples autochtones (IPMG) pour le développement durable : un espace de planification, de coordination et de plaidoyer au niveau mondial. Il génère des efforts concertés pour promouvoir les droits et les priorités de développement des Peuples autochtones à tous les niveaux. Pour cela, un Comité de coordination mondiale (CCM) a été créé. Il est composé de sept organisations focales régionales avec des points focaux désignés qui représentent les Femmes et les Jeunes autochtones.

Parmi eux, Joan Carling, Femme leader autochtone d'Asie, représentante de Tebtebba (Centre international de recherche politique et d'éducation des peuples autochtones), qui s'est toujours engagée et a toujours plaidé pour l'exercice et la réalisation des droits spécifiques et collectifs des Femmes Autochtones et de leurs Peuples. Elle entreprend des actions et formule des propositions pour que les voix, la manière de vivre et le travail des Femmes Autochtones soient reconnus et pris en compte dans le cadre de l'Agenda 2030, et que l'on s'assure que leurs points de vue et leurs revendications soient suivis d'engagements de la part des gouvernements et États membres de l'ONU.

Sa trajectoire et son leadership ont eu un impact mondial. Elle a eu un rôle important dans l'intégration de réseaux et jeté des ponts en matière de formation et de communication de manière soutenue, et ouverte, grâce une étroite collaboration. Elle a ouvert des espaces et opportunités afin que les organisations de Femmes Autochtones et leurs Peuples puissent faire des déclarations et exprimer des revendications face aux États dans le cadre du Forum politique de haut niveau



(PFM). Ceci a permis de reconnaître, d'écouter et de donner plus de visibilité aux perspectives et points de vue des Femmes Autochtones face aux exigences de respect des ODD, mais également à leurs contributions en tant que femmes, et aux initiatives visant au développement et à l'autodétermination de leurs Peuples autochtones.

2. Situation actuelle des Femmes Autochtones d'Amérique latine en matière de progrès ou réalisation des ODD

2.1. Que signifient les Objectifs du développement durable pour les Femmes Autochtones ?

Du point de vue des Femmes Autochtones d'Amérique latine et de par leurs connaissances, leur conception de ce que signifient et impliquent les Objectifs du développement durable va au-delà d'une définition ou de l'annonce d'un ensemble d'intentions. Pour elles, ces objectifs se conçoivent à partir du ressenti et de leur vie en tant que Femmes et en tant que Peuples.

Ils sont une opportunité pour la construction d'un monde plus pluriel, plus inclusif, qui reconnaît l'unité dans la diversité. Un monde dans lequel les biens, les ressources naturelles et l'humanité sont imbriqués pour ne faire qu'un. Ce sont aussi des mécanismes et des stratégies qui proposent des actions pour le bien-vivre, dans la recherche d'une harmonisation et d'un équilibre pour la réalisation de leurs droits spécifiques et collectifs.

Ces objectifs tentent de donner un sens au développement durable : inclusif, non prédateur, mais protecteur de la vie dans toutes ses manifestations. Dans la mesure où ils proposent des mécanismes pour contribuer à la fin la pauvreté, à une santé équitable, à protéger les écosystèmes, à l'éducation dans l'égalité, à l'autonomisation des Femmes et à une économie pour le bien-vivre.

À partir de l'expérience des femmes, il s'agit également d'engagements et de responsabilités pour que l'État assume son rôle de garant des droits des Femmes Autochtones et de leurs Peuples.

Les citations suivantes viennent de différentes organisations d'Amérique latine et se basent sur l'expérience et les mots des Femmes leaders autochtones¹ :

¹ Entretiens avec des Femmes leaders autochtones de: CONAMI Mexique, COMUNIDCH Guatemala, AMICA Nicaragua, AMICAM Comité Guatemala, réseau des Femmes Simpaguany, Bolivie, Organisation des Femmes du Peuple Qom de Paraguay, Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie et Conseil de la nation Charrúa Uruguay. Mai 2021



«Les ODD sont tournés vers la recherche d'un monde plus pluriel et inclusif» (COMUNDICH/ Guatemala)

«Des mécanismes qui nous permettent d'influer stratégiquement sur différents domaines importants pour le travail collectif en notre faveur et en faveur de nos Peuples.» (CONAMI/ Mexico)

«Cela signifie plus de prospérité pour nous en tant que Peuples, en subvenant à nos besoins avec la nature, l'eau et les forêts» (AMICA/Nicaragua)

«Plus que des intentions, ils doivent être des actions assumées par l'État, dont nous les Femmes faisons une réalité dans notre communauté et dans nos Peuples» (Conseil de la nation Charrua, Uruguay)

Cette vision nous permet d'avoir une large perspective de ce que l'Agenda 2030 représente pour la cosmovision des Femmes Autochtones : non pas une attente que le gouvernement s'acquitte de ses mandats, mais que ces objectifs soient une responsabilité collective. Qu'ils prennent vie que l'on s'approprie leur contenu et les perçoive comme des possibilités pour aller vers le changement et la transformation d'une réalité qui historiquement et quotidiennement a été celle de l'exclusion et de l'inégalité.

2.2 Situation socio-économique des Femmes Autochtones d'Amérique latine

Dans le cadre de ce rapport, il est nécessaire d'identifier les conditions sociales, économiques, politiques et culturelles dans lesquelles se trouvent les Femmes Autochtones, afin de déterminer leurs impacts sur leur vie quotidienne, individuelle et collective. Cette analyse se fonde sur le Rapport mondial sur la situation des Femmes et des Filles autochtones préparé par le FIMI et présenté en 2020, qui offre un panorama clair et objectif de la réalité complexe à laquelle sont confrontées les Femmes Autochtones dans le monde.

Les FA sont encore menacées par des défis et injustices structurelles profonds et complexes tels que l'exploitation et le trafic d'êtres humains, l'appropriation de plus en plus agressive de leurs terres et de leurs ressources, la militarisation de leurs territoires, les déplacements forcés et les migrations, la répression des manifestations sociales et la criminalisation des défenseurs des droits humains et de l'environnement. Il ne s'agit là que de quelques-unes des violations des droits humains que les Femmes et les Filles



autochtones continuent de subir. De plus, la récente pandémie de COVID-19 se répand rapidement partout dans le monde et représente un autre défi sérieux actuel pour les Femmes Autochtones.²

Par conséquent l'accès à la terre, les droits fonciers et la dépossession des terres sont étroitement liés à la pauvreté, à la santé, à la violence, aux conflits armés, à l'économie, aux droits fondamentaux et à l'environnement.³ Pour les peuples autochtones, les terres, le territoire et les ressources constituent une source de moyens de subsistance, de médicaments, de patrimoine intellectuel, de sécurité alimentaire et de bien-être spirituel. La terre n'est pas seulement un facteur de production. Pour les Femmes Autochtones, la terre est aussi synonyme de Terre nourricière, de vie et de dignité ; elle est à la base de leur culture, leur spiritualité, leurs croyances, leur survie, leurs systèmes alimentaires et leur médecine traditionnelle. La perte de leurs terres, leurs territoires et leurs ressources entraîne donc aussi la détérioration de leur capacité de survie et de leur résilience (UNPFII, 2020 ; paragraphe 47).⁴

Le rapport recense et décrit les différentes formes de violence. Certaines sont sexospécifiques, c'est-à-dire que les Femmes Autochtones sont visées en tant que femmes (dans la société en général et au sein des communautés autochtones), et d'autres non. Cela dit, l'intégrité individuelle et la protection contre la violence ne se limitent pas aux actes de violence physique et sexuelle envers autrui, mais concernent également la violence structurelle ainsi que la dépossession des terres et des ressources naturelles (Kuokkanen, 2019). Pour couronner le tout, les FA sont aussi victimes de racisme et de discrimination en raison de leur identité autochtone, ce qui explique pourquoi elles sont davantage exposées à la violence systémique et aux inégalités au sein des sociétés.⁵

La pauvreté est également étroitement liée à la dépossession des terres, aux migrations, aux conflits armés, aux changements climatiques, aux déplacements forcés et à la perte des moyens de subsistance. La migration des FA, et en particulier celle vers les zones urbaines, est un phénomène observé dans toutes les régions, notamment en raison des occasions

² Étude Mondiale sur la Situation des Femmes et des Filles Autochtones Nos voix et nos actions pour faire respecter nos droits 25 ans après l'adoption du programme d'action de Beijing. FIMI 2020. Page 16

³ Idem. Page 36.

⁴ Idem. Page 36.

⁵ Idem. Page 38.



économiques limitées, de l'insécurité alimentaire, de la déposssession des terres et du manque de services sociaux de base.⁶

Cette réalité est observée de manière très forte en Amérique latine, région dans laquelle les Femmes Autochtones sont les principales victimes de toutes ces inégalités.

Données démographiques

28 millions de Femmes autochtones vivent en Amérique

48% vivent dans des régions rurales

53% ont suivi une scolarité formelle

85% ont un travail formel

Source : Étude Mondiale sur la Situation des Femmes et des Filles Autochtones Nos voix et nos actions pour faire respecter nos droits 25 ans après l'adoption du programme d'action de Beijing. FIMI 2020. Page

L'écart de scolarisation entre les Femmes Autochtones et non autochtones est très élevé dans tous les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Dans certains pays, seule une infime minorité de filles autochtones (moins de 10 %) termine ses études secondaires, soit 6 % au Panama, 7 % en Colombie et au Nicaragua et 8 % en Équateur, et dans d'autres pays ce taux se situe entre 10 et 20 % (IACHR, 2017)⁶. En outre, l'analphabétisme est un problème persistant chez les FA. À titre d'exemple, environ 58 % d'entre elles sont analphabètes, 62% au Guatemala, 43 % au Paraguay et 34 % au Mexique, soit un taux quatre fois supérieur à celui des femmes non autochtones (IACHR, 2017). Le parcours scolaire des filles et des jeunes Femmes Autochtones est souvent interrompu pour plusieurs raisons, dont l'accès inégal à l'éducation entre les populations urbaines et rurales ; le travail des enfants autochtones ; le travail forcé comme domestique, vendeuse ou ouvrière agricole ; la grossesse précoce ; et le mariage précoce et forcé (United Nations, 2010c). Un problème persistant chez les FA.⁷

Concernant la santé, les statistiques disponibles sur les grossesses précoces et la mortalité maternelle et infantile indiquent la présence d'inégalités entre les populations autochtones et non autochtones. Les Femmes Autochtones

⁶ Idem. Page 38 et 39

⁷ Idem. Page. 42 et 43.



ont une moins bonne espérance de vie, et leurs taux de morbidité et de mortalité maternelles sont plus élevés. Une Femme autochtone en Bolivie a presque deux fois plus de chances de mourir pendant la grossesse, l'accouchement ou la puerpéralité que la moyenne des Boliviennes. Les connaissances et pratiques de santé autochtones sont peu reconnues par la population.

Elles ont difficilement ou pas du tout accès à des services de santé de qualité (y compris de santé mentale) offerts dans leur langue et adaptés à leur culture et leur taux de suicide est élevé. Les FA ne sont pas bien informées et sensibilisées sur la santé sexuelle et procréative, et affichent des taux plus élevés de maladies sexuellement transmissibles, y compris le sida, ainsi que des taux plus élevés de grossesse chez les adolescentes.⁸

Les statistiques disponibles indiquent que les Femmes Autochtones connaissent des taux de violence sexiste plus élevés que les femmes non autochtones et des taux de signalement plus faibles. En outre, elles ont peu ou pas accès à des services de qualité adaptés à leur culture et à leur langue, à une police racialisée et à la justice, et il n'existe pas suffisamment de politiques publiques appropriées pour prévenir les violences et protéger les femmes contre celles-ci. Dans les Amériques la violence contre les femmes, un problème grave et multidimensionnel qui prend différentes formes, menace les droits fondamentaux et touche tous les pays de la région. Un problème particulièrement pressant est la violence liée aux mariages et aux unions précoces et forcés impliquant des filles et de jeunes Femmes Autochtones (FIMI, 2006; CHIRAPAQ et FNUAP, 2018). Enfin, l'accès à la justice reste un défi majeur, autant dans les systèmes judiciaires ordinaires qu'autochtones, où de nombreuses lacunes subsistent et où des reculs ont même été constatés dans certains pays (VIII Continental Meeting of Indigenous Women of the Americas, Violence Group, 2020). Malgré tout, « plutôt que de se considérer comme des victimes passives, les Femmes Autochtones ont assumé le rôle de médiatrices et d'architectes de la paix » (UNPFII, 2020, par. 55).⁹

Les conflits armés auxquels sont confrontés les peuples et les Femmes Autochtones portent principalement sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources naturelles. Dans presque toutes les régions du monde, les peuples autochtones (PA) sont déplacés et subissent de plein fouet les conséquences de la violence qui sévit sur leurs territoires. Pour les Femmes

⁸ Idem. Page. 46

⁹ Étude Mondiale sur la Situation des Femmes et des Filles Autochtones Nos voix et nos actions pour faire respecter nos droits 25 ans après l'adoption du programme d'action de Beijing. FIMI 2020 Page 49 et 50



Autochtones (FA), la situation est encore pire : elles sont exposées aux violences sexuelles et aux viols, et subissent les conséquences de la militarisation de leurs territoires (par les armées nationales ou par le crime organisé qui contrôle le trafic de drogue) ainsi que de l'expansion des bases militaires sur les terres et territoires autochtones. Dans les Amériques, le conflit armé en Colombie a été la principale cause des déplacements forcés de FA, ce qui les a exposées à la violence sexuelle, à l'exploitation et aux abus sexuels, ainsi qu'à la dépossession de leurs terres et de leurs biens fonciers (Fuentes López, 2010, p. 58). De plus, dans le triangle du nord de l'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras et Mexique), les groupes armés ont intensifié leurs violences et ont transformé certaines régions en zones fortement militarisées, ce qui a rendu les FA extrêmement vulnérables (UNHCR, 2015 ; RAISG).¹⁰

Dans les Amériques, les FA ont généralement un taux de chômage plus élevé et un taux de participation au marché du travail plus faible que les femmes non autochtones. Elles occupent souvent des emplois précaires sans contrat ni avantages sociaux (OIT, 2020). Alors que le nombre de femmes de la région ne disposant d'aucune source de revenus personnels est passé de 41 % en 2002 à 28 % en 2017, les données des enquêtes sur les ménages de quatre pays (Brésil, Équateur, Pérou et Uruguay) montrent que selon le salaire horaire déclaré et en tenant compte du statut ethnoracial ainsi que des années de scolarité, les FA continuent d'occuper des postes au bas de l'échelle des revenus pour des raisons systémiques et structurelles, et ce, quel que soit leur niveau d'éducation (ECLAC, 2019). En outre, selon la FAO le pourcentage de femmes propriétaires de terres est relativement faible dans la région et ces dernières se heurtent à des obstacles pour accéder au crédit et à l'assistance technique, puisqu'elles ne reçoivent que 10 % du crédit et 5 % de l'assistance technique accordée au secteur de l'agriculture dans l'ensemble de la région (ONU, 2015).¹¹

2.3 Situation des Femmes Autochtones face au respect des Objectifs du Développement Durable – ODD Prioritaires dans leurs régions.

L'Agenda 2030 est un plan d'action en faveur des personnes, de la planète et de la prospérité dont l'objectif final est de renforcer la paix universelle dans une conception plus large de la liberté. Certains des Objectifs du développement durable ont été élaborés afin d'éradiquer la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous, protéger l'environnement et faire face au changement climatique au

¹⁰ Idem. Page 50

¹¹ Idem. Page 53



niveau mondial. Ils représentent donc une opportunité pour les États et une série de défis pour l'humanité.

Bien que les 17 ODD et leurs 169 cibles soient intégrés et indivisibles par nature, et qu'ils aient une portée mondiale et sont universellement applicables, ils tiennent compte des différentes réalités, capacités et niveaux de développement de chaque pays et respectent leurs politiques et priorités nationales. Il appartient donc à chaque gouvernement de fixer ses propres objectifs nationaux en s'inspirant du contenu de ces objectifs et en tenant compte des circonstances propres à chaque pays. Il leur incombe de décider comment intégrer les aspirations et les objectifs mondiaux dans les processus de planification, les politiques et les stratégies nationales, afin que ces objectifs contribuent au développement durable de chaque pays et de leur population.

Cependant, l'Étude mondiale sur la situation des Femmes et des Filles autochtones : Nos voix et nos actions pour faire respecter nos droits 25 ans après l'adoption du programme d'action de Beijing, préparée par FIMI en 2021, qui analyse la situation des Femmes Autochtones d'Amérique latine, met clairement à jour la situation actuelle des Femmes Autochtones face au non-respect des priorités établies par les ODD ratifiés par leurs gouvernements ; et ce malgré le fait qu'ils établissent des objectifs transposables en stratégies, programmes et actions concrets permettant de contribuer à changer cette réalité que vivent les Femmes Autochtones et leurs Peuples.

Les déclarations, témoignages et expériences recueillis auprès de Femmes leaders autochtones et leurs organisations en attestent.

ODD 1. Pas de pauvreté

Les migrations de Femmes Autochtones depuis leurs communautés vers les villes sont accentuées. Elles s'installent en périphérie des grandes villes ce qui les éloigne de leur famille et les isole, cela génère une perte d'identité, les prive de moyens et de conditions de vie nécessaires à leur bien-être, et les expose à un risque de vulnérabilité et de pauvreté croissants. Le gouvernement de l'Uruguay ne dispose pas d'une politique différentielle qui favoriserait les actions visant à éradiquer la pauvreté vécue par les Femmes Autochtones et leurs Peuples, compte tenu du fait que la constitution ne reconnaît pas l'existence des Peuples autochtones. (Conseil national Charua Uruguay)

En Bolivie, les Femmes Autochtones n'ont pas accès au commerce équitable, car elles ne disposent pas des conditions de vie leur permettant de sortir de leur communauté pour aller vendre leurs produits en ville, et lorsqu'elles le font les prix ne sont pas équitables. Les intermédiaires achètent leurs produits à des prix qui ne



leur permettent même pas de récupérer leur investissement. En plus de cela, de nombreuses personnes ont récemment perdu leur travail, principalement des femmes, ce qui a entraîné une plus grande pauvreté (Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie).

ODD 2. Faim « zéro »

Au Guatemala, le secrétariat du gouvernement a lancé un programme de sécurité alimentaire, mais il se basait sur une approche paternaliste et n'a pas contribué à faire diminuer la malnutrition ou améliorer la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et n'a pas répondu aux besoins et revendications des Femmes Autochtones et leurs Peuples dans les communautés aux indices de malnutrition très élevés. (AMICAM. Comité Guatemala)

En Bolivie les actions pour lutter contre la faim ont encouragé l'utilisation d'aliments génétiquement modifiés, ce qui a entraîné pour les Femmes Autochtones la perte de leurs semences autochtones, la détérioration de leurs terres et une alimentation pauvre en éléments nutritionnels. Ce programme a été développé par le gouvernement sans prendre en compte la réalité des Peuples autochtones du pays. (Bolivie)

ODD 3. Bonne santé et bien-être

La mortalité maternelle est un problème croissant pour les Femmes Autochtones, auquel s'ajoutent les mécanismes de réponse à la pandémie de COVID-19 qui n'ont pas pris en compte la population autochtone. Ceci a particulièrement impacté les femmes et creusé les inégalités en matière d'accès aux services de soins de santé, déjà précaires et défaillants. (CONAMI Mexico).

De plus en plus de compagnies minières entrent en territoires autochtones sans mesures de protection ou de sécurité et ce sont eux qui amènent la COVID. (Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie)

Les systèmes de santé ancestraux ne sont pas reconnus par le gouvernement de l'Uruguay, ce que la pandémie a rendu encore plus visible quand la plupart des plans d'urgence se sont principalement concentré sur les villes. Ils n'ont pas pris en compte ce qui se passait dans les communautés rurales et chez les Femmes Autochtones. (Conseil du Peuple Charrua Uruguay).

Une loi sur les systèmes de santé interculturels communautaires a été votée et est en cours d'implémentation, mais cela se fait d'un point de vue occidental, les



pratiques de ces Services de santé traditionnels officiels étant très éloignées de la réalité des Femmes Autochtones et de leurs Peuples.

ODD 4. Éducation de qualité

Le gouvernement a défini comme priorité le développement de projets d'infrastructures, négligeant ainsi l'amélioration des services d'éducation destinés aux Femmes et Filles autochtones. Malgré les engagements pour la réalisation de l'ODD 4 pour l'éducation, il n'y a pas de volonté politique en faveur du système d'éducation bilingue. Le gouvernement ne semble pas vouloir mener de réforme éducative qui correspondrait à l'identité culturelle des Femmes et de leurs Peuples. (CONAMI Mexique).

Le niveau d'éducation en Bolivie est très bas. En primaire, les enseignants ne maîtrisent pas les plateformes en ligne, les enfants n'apprennent pas. Les mères ont endossé le rôle d'aide aux devoirs, mais nombreuses d'entre elles ne savent ni lire ni écrire. Il en va de même dans l'enseignement secondaire et supérieur, les familles ne disposent pas des ressources nécessaires pour avoir une connexion Internet, ni d'un bon signal pour s'y connecter. (Réseau de femmes Simpaguany, Bolivie)

ODD 5. Égalité entre les sexes

Dans les actions de l'Institut des femmes, il n'y a pas une ligne pour les Femmes Autochtones. Il n'y a pas d'espace pour aborder la question ethnique raciale et pour défendre les droits spécifiques des Femmes Autochtones. Il faut encore lutter pour ouvrir des espaces visibles à la participation, le fossé se creuse. (Conseil de la Nation Charua Uruguay)

Le gouvernement n'a aucun intérêt à promouvoir de véritables mécanismes pour la réalisation des droits des Femmes Autochtones. Il y a une violation constante de leur participation politique, de leurs besoins et de leur identité. Les rares espaces qui ont été créés sont fermés, clientélistes et sans réelle représentation des Peuples autochtones, encore moins des Femmes Autochtones. Le gouvernement doit faire preuve d'ouverture et manifester sa volonté d'ouvrir les espaces de prise de décision au leadership des Femmes Autochtones. (CONAMI Maximo).

Les femmes sont de plus en plus marginalisées en matière d'information et n'ont pas un accès digne aux services de base. L'inégalité entre les femmes et les hommes persiste, ce qui est particulièrement visible dans les espaces de pouvoir, et entre les campagnes et les villes. (Réseau de femmes Simpaguany, Bolivie).

Du côté du gouvernement, il n'y a pas d'équité. Les programmes qu'ils développent ne bénéficient qu'à une minorité, ce qui aggrave les inégalités, car les mesures sont



discriminatoires, particulièrement envers les Femmes Autochtones et leurs Peuples. (AMICA Nicaragua).

Les taux de féminicides particulièrement élevés en Bolivie en sont un exemple frappant. Cela génère une peur, une terreur et un déséquilibre chez les femmes, qui ne bénéficient d'aucun système de protection de la part du gouvernement, ni du système judiciaire : raciste et patriarcal (Organisation de femmes de Bolivie).

ODD 6. Eau propre et assainissement

Au Nicaragua, il existe encore de nombreuses communautés et quartiers qui ne disposent pas de service d'approvisionnement en eau. Des lois existent sur le sujet, mais ce ne sont que des documents et non pas une réalité. Même chose pour la question de l'assainissement, et le gouvernement ne respecte pas tout cela. Avec ce constat, nous n'atteindrons pas le développement pour tous, encore moins un développement durable. (AMICA Nicaragua).

Le gouvernement parle des 17 ODD et de l'importance d'en atteindre les cibles, mais lorsque l'on aborde la question des limitations d'eau et de l'assainissement, les industries extractives dont aux abonnés absents ; elles pillent nos ressources minérales et naturelles comme l'or, ce qui impacte le manteau phréatique, et nous laisse sans eau, ou avec une eau de mauvaise qualité pour la consommation humaine. (Organisation de femmes de Bolivie)

ODD 8. Travail décent et croissance économique

La situation économique des Femmes Autochtones est difficile. Elles continuent de faire partie de l'économie informelle, sans conditions de sécurité et sans protection du travail ; un travail qui génère peu de revenus et leur permet à peine de ramener un peu de nourriture à leurs familles au quotidien. Cela exacerbe le problème de la violence, car les mères doivent quitter la maison pour travailler et ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants, les laissant entre les mains de tiers qui leur font du mal, parce qu'elles doivent aller travailler et apporter de la nourriture à leur famille. Le gouvernement ne dispose pas d'un programme spécifique pour répondre à la demande du marché du travail ou de projets productifs pour les Femmes Autochtones (Comité AMICAM, Guatemala).

ODD 10. Inégalités réduites

Les avantages du supposé développement dont parle le gouvernement sont un mensonge. Les programmes qu'il met en œuvre bénéficient à d'autres secteurs comme les chefs d'entreprise, les initiatives privées entre autres, sans prendre en compte la véritable réalité que connaissent les Femmes Autochtones, ce qui creuse



encore un peu plus les écarts en matière d'inégalités et d'exclusion. On ne s'attaque pas aux problèmes qui impactent les Peuples autochtones tels que l'invasion coloniale, la détérioration de l'environnement et l'exploitation des ressources naturelle. Il n'y a pas de développement pour les Peuples. Il n'y a pas de services de qualité, il n'y a pas d'égalité pour les Femmes Autochtones. (AMICA Nicaragua).

Depuis plus de 12 ans, on constate une forte distanciation du gouvernement vis-à-vis des organisations autochtones, un sérieux recul des rares mécanismes institutionnels en faveur des peuples autochtones et plus encore des Femmes, notamment en matière de justice, d'éradication de la violence et de participation politique. L'État ne dispose d'aucune viabilité politique pour répondre à ces besoins. On constate une augmentation de la corruption et des détournements de fonds destinés à résoudre les problèmes liés à la santé, l'éducation et à l'économie, ce qui a entraîné un accroissement des inégalités et de l'exclusion, qui ont un impact direct sur les Femmes Autochtones et leurs Peuples. Le système judiciaire a été corrompu et le gouvernement favorise d'autres secteurs tels que les chefs d'entreprise, le trafic de drogue et les industries extractives qui pillent les biens matériels et minéraux des Peuples (AMICAM Comité Guatemala).

Le gouvernement bolivien a créé des instances dirigeantes parallèles, en détournant des leaders afin de créer des divisions entre ceux qui luttent pour défendre les territoires, le droit à la justice et la participation politique des Peuples (Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie).

ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changement climatiques

Concernant la question du changement climatique, le gouvernement mexicain a ratifié ses engagements mais ne les respecte pas. Il n'y pas de mécanisme en place ce qui rend cet exercice inefficace, créant ainsi une fracture sur le sujet. Cette loi bénéficie surtout aux industries extractives qui envahissent les territoires, sans consulter les communautés qui ont depuis toujours travaillé à la protection du territoire et des ressources naturelles. Cela génère de graves conflits qui peuvent aller jusqu'à la mort de Femmes leaders autochtones qui se battent contre ces violations du territoire. (CONAMI México)

Les Femmes leaders autochtones qui défendent les droits fonciers collectifs et l'autodétermination sont de plus en plus persécutées et privées de liberté, au même titre que d'autres leaders. Les expulsions violentes de Peuples autochtones se poursuivent, ce qui impacte les femmes, enfants et personnes âgées qui se sont installés dans des régions convoitées par les industries extractives qui bénéficient de l'aval du gouvernement pour s'en prendre à ces peuples. (AMICAM Guatemala) Dans le cas du Paraguay, une entreprise multinationale a pour projet de planter de l'eucalyptus biodosifié sur plusieurs hectares de terres, dans des communautés où



il n'y a pas d'eau et ce malgré l'existence d'un protocole des Peuples autochtones du Paraguay qui a été approuvé en 2019, avec l'article 239 basé sur le consentement préalable, libre et éclairé. Celui-ci n'a jamais été respecté et a pourtant été approuvé par le gouvernement. (Organisation des femmes du peuple Qom du Paraguay).

Dans les territoires des différentes régions de Bolivie, l'avancée de l'extractivisme laisse des communautés et des quartiers sans eau, laisse de l'eau polluée, dévaste les forêts, les vallées et la population qui habite ces territoires. Cela génère des maladies, des terres qui ne sont plus cultivables et des risques liés au changement climatique de plus en plus importants. (Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie).

Les citations suivantes viennent de différentes organisations d'Amérique latine et se basent sur l'expérience et les mots des Femmes leaders autochtones¹² :

3. Pratiques exemplaires des Femmes Autochtones pour avancer vers la réalisation des ODD.

Un des objectifs de ce rapport alternatif est de présenter les pratiques exemplaires développées par des Femmes Autochtones et leurs organisations afin de mettre en lumière leurs contributions et réalisations pour la mise en œuvre des ODD. Elles les perçoivent comme un ensemble d'actions et de processus menés collectivement, répondant aux besoins, conditions, relations, connaissances et expériences des Femmes Autochtones et de leurs communautés. Ils contribuent à la promotion du travail en commun et au partage des ressources sur la base de leurs propres revendications et connaissances, qui promeuvent les changements et l'apprentissage, afin qu'ils puissent être reproduite dans d'autres contextes et réalités.

De ce point de vue, nous présentons ci-dessous les pratiques exemplaires développées dans leurs pays par les Femmes Autochtones et leurs organisations consultées pour ce rapport pour avancer vers la réalisation des ODD.

3.1 Pratiques exemplaires pour la réalisation de l'ODD 2 : Faim « zéro » Sécurité alimentaire pour la vie

L'Association de coordination des associations et communautés pour le développement global de la région Ch'orti, COMUNDICH du Guatemala, a

¹² Entretiens avec des Femmes leaders autochtones de: CONAMI Mexique, COMUNIDCH Guatemala, AMICA Nicaragua, AMICAM Comité Guatemala, réseau des Femmes Simpaguany, Bolivie, Organisation des Femmes du Peuple Qom de Paraguay, Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie et Conseil de la nation Charrúa Uruguay. Mai 2021.



mis en œuvre un projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il reprend les modes de subsistance autochtones et promeut le système alimentaire traditionnel et les plantes autochtones utilisés par les familles dans les communautés pour la consommation d'aliments sains.

Le Conseil National Charrúa d'Uruguay a mis en œuvre le projet : « Semer l'Ancestralité Charua », avec la plantation de cultures, plantes médicinales et aromatiques. Un projet développé par les femmes responsables de la plantation de leurs parcelles de maïs, haricots, riz, légumes et plantes, et de la préparation de plats avec les produits qu'elles récoltent de la terre. Elles disposent également d'un centre de collecte de semences, afin que les femmes et les familles puissent conserver leurs semences autochtones et les récolter en période de sécheresse. Cette pratique a aidé de nombreuses communautés à subvenir à leurs besoins, notamment en période de pandémie. L'organisation travaille également à la production de supports audiovisuels afin de les partager avec les enfants et la jeunesse et ainsi les sensibiliser pour qu'ils reprennent cette pratique d'ensemencement.

L'Organisation des femmes du peuple Qom du Paraguay a lancé un programme communautaire appelé « Ollas Polulares », des déjeuners à base de légumes, d'herbes et de céréales préparés par les femmes et produits dans la communauté, assurant ainsi des nutriments aux familles, en particulier aux enfants et aux personnes âgées.

Le réseau des Femmes Simpaguany fait la promotion du troc avec un double objectif : le commerce et l'alimentation. Il s'agit d'un échange de produits provenant de différentes régions, celles où on pêche du poisson l'échangent contre des pommes de terre. Cela a grandement contribué à une bonne alimentation au sein des communautés.

3.2 Pratiques exemplaires pour la réalisation de l'ODD 3 : Bonne santé et bien-être

La santé pour le bien-vivre

Le comité guatémaltèque de l'Alliance des Femmes Autochtones d'Amérique centrale et du Mexique soutient les actions d'organisations qui accompagnent les sages-femmes

(accoucheuses) afin de renforcer leurs pratiques et qu'elles soient reconnues par le système officiel. Des pratiques qui se basent sur la médecine traditionnelle et qui continuent d'être utilisées, particulièrement depuis le début de la pandémie.

Le Conseil national Charrúa d'Uruguay mène des actions de prévention et de soins de santé. Ils utilisent des racines et plantes médicinales et des



méthodes de guérison appliquées par les grands-parents, ces sages qui portent en eux des connaissances dont bénéficient les familles, en particulier les femmes et les communautés autochtones.

La Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie accompagne les autorités ancestrales autochtones qui luttent contre la propagation de la COVID, qu'ils appellent « Japajniño » dans leur cosmovision. Les grands -parents organisent des « Rogativas » sur le mont le plus élevé (lieu sacré) de la communauté, des prières durant lesquelles ils installent une table décorée d'encens et de plantes médicinales et aromatiques, s'agenouillent et demandent à la Pacha Mama d'arrêter cette maladie. Cette pratique a aidé à éviter de nouvelles contaminations

3.3 Pratiques exemplaires pour la réalisation de l'ODD 5 : Égalité entre les sexes

Vers l'équité et l'inclusivité pour les Femmes Autochtones.

L'Association de Femmes Autochtones de la côte atlantique du Nicaragua AMICA a développé un programme de promotion des droits spécifiques et collectifs des Femmes Miskitas, mais également un programme de prévention et d'aide aux victimes de violences qui conseille et aide les femmes à porter plainte. Avec l'aide de défenseurs juridiques communautaires qui travaillent aux côtés de leaders ayant une expérience en matière de résolution de litiges, pour trouver des mécanismes de réconciliation. Ils abordent la question des droits et des violences avec des hommes, jeunes et enseignants afin de les sensibiliser sur leur rôle en matière de prévention des violences faites aux Femmes et jeunes Filles. Ils travaillent sur l'éducation sexuelle pour les jeunes et les adolescents.

La coordination nationale des Femmes Autochtones (CONAMI) du Mexique travaille pour forger des alliances avec des espaces stratégiques, tels que le monde universitaire. Cela leur a permis de se positionner sur des thèmes comme la reconnaissance des droits spécifiques des Femmes Autochtones et la promotion de mécanismes pour les défendre. Ils font également un travail de plaidoyer auprès du gouvernement, à travers des espaces de dialogue, en présentant des actions et revendications et en interpellant l'État, qui ne remplit pas son rôle de garant des droits des Femmes Autochtones et de leurs peuples.

Les Femmes leaders du Conseil national Charrúa ont créé la première organisation nationale dédiée aux Femmes Autochtones d'Uruguay. Cette initiative a pour but de créer un espace de participation et d'influence auprès



de l'État pour que les Femmes Autochtones, leur besoins et revendications soient reconnus. Une autre de leurs pratiques exemplaires concerne l'implication des autorités communautaires qui enregistrent les plaintes pour des violences faites aux femmes. Ils accompagnent et soutiennent les victimes, et font un travail de recensement lorsque cela est approprié. Les femmes du conseil mènent des actions de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et aux jeunes filles et offrent des services de conseil juridique dans le cadre de procès ou mécanismes de réconciliation.

L'Association de coordination des associations et communautés pour le développement global de la région Ch'orti' du Guatemala encourage la participation des femmes dans le système d'autorité ancestrale le « Conseil des Anciens », où les femmes dirigent, coordonnent, recherchent et offrent des conseils et favorisent le consensus en matière de prise de décision.

ODD 6. Eau propre et assainissement **De l'eau pour la vie.**

L'alliance des Femmes Autochtones d'Amérique centrale et du Mexique mène notamment des actions de soutien aux organisations et groupe qui travaillent avec les autorités ancestrales sur la défense de l'eau, une lutte historique de nos peuples qui créé du débat étant donné qu'il s'agit d'un droit collectif. Elles soutiennent ceux qui, dans les communautés, s'organisent pour éviter les détournements d'eau, évitant ainsi que le problème ne s'accroisse.

La Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie travaille sur une méthode d'analyse des ressources en eau et ressources naturelles basée sur un schéma temporel qui permet aux communautés de connaître les impacts de la pollution et d'identifier des actions communautaires à mener.

ODD 10. Inégalités réduites **Bâtir un chemin vers l'égalité.**

Le conseil de la nation Caharua accompagne le Conseil des Anciens dans la mise en œuvre d'un système de résolution des conflits basé sur le respect de



la parole, qui utilise comme symbole le bâton de la justice. Pour analyser le problème, les parties sont convoquées à une réunion pour discuter de la situation. Grâce à une approche réparatrice, ils conviennent d'un plan de suivi avec des actions réparties également entre les parties. C'est le Conseil des Anciens qui fait le suivi et accompagne la mise en œuvre de ce plan.

Les Femmes leaders autochtones du comité guatémaltèque de l'Alliance des Femmes Autochtones d'Amérique centrale et du Mexique ont encouragé la création de programmes de travail avec des stratégies spécifiques dans les domaines social, économique, politique, culturel et juridique pour l'exercice et la réalisation des droits spécifiques et collectifs des femmes Mayas, Garifunas et Xinkas. Cela permet de recevoir des contributions pour la conception de politiques et programmes Étatiques en faveur des Femmes Autochtones du Guatemala.

Le Comité national de coordination des Femmes Autochtones du Mexique, CONAMI, pilote le programme communautaire d'urgence de genre, un système permettant de générer des données sur la situation des femmes victimes de violence. Cela leur permet d'obtenir des informations de première main et d'attirer l'attention des gouvernements des états et fédéraux sur ce problème qui menace la vie des Femmes Autochtones.

Avec le soutien la Coordination nationale andine pour la défense du territoire dans les zones protégées de Bolivie, la gestion de l'information est encouragée dans une perspective pluraliste, dans le respect des croyances et des pratiques des Peuples. Cela permet d'intégrer les Femmes Autochtones à des réseaux commerciaux afin qu'elles puissent vendre leurs produits à des prix équitables, le tout en langue Aymara et Kechua.

ODD 13. Mesures relatives à la lutte contre les changement climatiques Protéger la Terre nourricière, bien-être pour la planète et le climat.

Les dirigeantes membres de la Coordination des communautés Chorti du Guatemala, travaillent pour récupérer des territoires, une action en faveur de leur droit collectif à l'auto détermination. Elles ont récemment gagné un procès et récupéré un terrain qu'elles protègent et dont elles travaillent désormais la terre. Depuis leur cosmovision, leur pratique cherche à ne pas utiliser de produits chimiques qui abiment la terre. Elles récupèrent ces pratiques de protection et maintien des ressources naturelles tout en minimisant les impacts du changement climatique.

La Coordination nationale andine pour la défense du territoire a également mis en œuvre une pratique importante : des alliances nationales et internationales avec d'autres peuples et organisations dirigées par des



femmes qui cherchent des consensus et définissent de manière conjointe des stratégies de négociation dans une approche visant à défendre leurs territoires.

C'est en mettant en œuvre ces pratiques que les Femmes Autochtones et leurs organisations contribuent à la réalisation des ODD. A partir de leurs connaissances, ressources, cosmovisions et apprentissages, elles mènent des actions pour avancer vers le « bien-vivre » et pour que personne ne soit laissé de côté

3.1. Contributions des Femmes Autochtones pour la réalisation des ODD.

La mise en œuvre des pratiques exemplaires promues par les Femmes Autochtones a permis d'identifier les contributions suivantes :

- Les mécanismes de travail collectifs, solidaires, collaboratifs et complémentaires ont été renforcés, à partir de la cosmovision des femmes, des hommes, des jeunes, des grands-mères et des grands-pères des peuples autochtones. Le soin, la protection, l'entretien et la défense du territoire, des ressources naturelles et de la vie sont les principes qui guident leurs pratiques ancestrales, afin de faire face aux impacts du changement climatique.
- Contributions à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à l'utilisation et à la récupération des systèmes de production ancestraux, à la récolte et au stockage des semences autochtones et des aliments produits dans les communautés et les peuples.
- Soins de santé communautaires pour les Femmes Autochtones, fondés sur des systèmes de médecine ancestrale, communautaires et de pratiques spirituelles et de guérison. Travail de promotion pour l'utilisation et la reconnaissance de ce système dans les secteurs officiels, et pour son utilisation dans la population de leurs régions.
- Les Femmes Autochtones donnent un nouveau sens à l'équité, en revendiquant et en luttant pour l'exercice de leurs droits spécifiques, individuels et collectif. Elles jouent un rôle pour que leurs connaissances et leur rôle de leaders soit reconnus, dans le respect des autres acteurs, afin de construire un équilibre, une harmonie, réduire les inégalités et atteindre le bien-vivre.
- Elles jettent des ponts avec d'autres mouvements et peuples autochtones de la région, des organisations de femmes non autochtones, des



gouvernements et d'autres secteurs. Cela leur permet de créer des alliances stratégiques et de porter des revendications et propositions émanant des Femmes Autochtones mais également de coordonner des actions pour le développement de mécanismes institutionnels, pour la réalisation des ODD.

- Leur travail communautaire est fondé sur les valeurs de respect, dualité, complémentarité, équilibre et harmonie, tant au plan individuel que collectif. Il a permis de développer des économies solidaires, en exigeant des prix justes pour leurs produits. Cela permet aux Femmes Autochtones et leurs Peuples de dégager des revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles et communautés. Leur travail permet de réduire la pauvreté.

3.2. Les défis rencontrés par les Femmes Autochtones.

Déficit d'information et de connaissances des ODD.

Face au manque d'information sur ce que veulent dire les ODD, elles ont avec leurs organisations pris la responsabilité de les réinterpréter, de leur donner vie et de les rapprocher des communautés. A partir de ce travail, des actions de promotion basées sur les pratiques exemplaires doivent être menées pour contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Peu de volonté politique de la part des gouvernements

Le manque d'engagement et de volonté politique des gouvernements pour atteindre les objectifs approuvés de l'agenda 2030 a été un défi auquel les Femmes Autochtones et leurs organisations ont été confrontées. Malgré l'existence de certaines institutions publiques, elles agissent comme des organes directeurs pour la mise en œuvre les objectifs de l'agenda. On observe une absence de données désagrégées sur les Femmes Autochtones en politique, de données qui reflètent la situation sociale, démographique et sanitaire des Femmes Autochtones.

Manque de reconnaissance et de revendication de leurs droits spécifiques, individuels et collectifs.

De leur point de vue et de leurs expériences, un autre défi important est la revendication et le respect de leurs droits à tous les niveaux, sphères et manifestations. Cela est nécessaires pour qu'elles soient reconnues en tant que détentrices historiques et actuelles de ces droits, et d'assumer et de sentir qu'elles les méritent.

Désinternaliser le racisme et la discrimination structurels.

Étant donné que le système social, économique, juridique et politique est raciste et discriminatoire envers les Femmes Autochtones, il leur est encore très difficile de participer aux espaces d'influence politique. D'autant plus qu'elles sont constamment jugées et exclues par l'État, qui ne reconnaît pas leur identité et ne



respecte pas leur cosmovision. Elles doivent évoluer au milieu de tout cela, en essayant de se débarrasser de l'impact que cela a sur elles, afin de pouvoir se sentir dignes et assumer leur identité autochtone avec fierté, détermination et en toute sécurité. Elles assument un rôle de résistance et de revendication de leur identité pour désinternaliser l'exclusion et le racisme dont elles font l'objet.

Confronter et désinternaliser la violence.

Face à l'augmentation de la violence, en particulier la violence systémique et la persécution des leaders autochtones qui défendent le territoire et la terre, et malgré les efforts déployés par les Femmes Autochtones pour s'y attaquer, il est encore difficile d'avancer vers son éradication. Malgré cela, elles sont engagées et persévèrent en utilisant des processus de guérison et de renforcement de leurs identités, leur leadership et leurs droits comme des outils pour désinternaliser cette violence et ses impacts. Elles font vivre leurs connaissances ancestrales et en font la promotion auprès des hommes, des enfants, des jeunes et d'autres secteurs, afin de progresser vers une vie sans violence.

Les impacts et les effets de la pandémie.

Affronter la pandémie comme un défi mondial et son impact sur les économies, la santé et l'intégration des peuples autochtones, ce qui fait apparaître de manière plus forte le niveau de pauvreté et de faim que connaissent depuis longtemps les Femmes Autochtones et leurs Peuples.

Renforcer les réseaux entre Femmes et Peuples autochtones

Continuer à tisser des alliances entre les Femmes Autochtones, les femmes non autochtones, les organisations de peuples ancestraux sur leur territoire et au niveau régional. Cela favorise les liens de soutien, la gestion des ressources, les contributions, le rapprochement des expériences et rend la participation et les actions en faveur de la vie plus durables. Cela implique qu'elles respectent les préférences politiques et priorités de chacune, tout en s'assurant que la lutte, les convictions et l'engagement à travailler pour et avec les Femmes et leurs peuples perdurent. Le tout sans abandonner leur identité, leur cosmovision, et en faisant preuve d'esprit critique pour recevoir de nouvelles idées, expériences innovantes et sans perdre le sens de la communauté et de la collectivité.

Gérer les ressources pour la durabilité

Demander des fonds de coopération en tant que Femmes Autochtones reste un défi, car leurs organisations ne disposent pas toujours des connaissances et de la préparation nécessaires à la gestion de projets. En outre, d'autres organisations de femmes non autochtones et d'autres secteurs continuent d'utiliser la situation des Femmes Autochtones pour obtenir des fonds de coopération. Face à cette situation, les Femmes leaders autochtones ont créé et fait la promotion de processus de



formation en gestion de projets afin de disposer des outils nécessaires pour présenter leurs propres propositions.

Utiliser les systèmes de communication technologiques

Face aux circonstances apportées par la pandémie, il a été difficile pour les Femmes et leurs organisations d'utiliser les outils technologiques pour communiquer et continuer à construire des ponts et des réseaux, car elles n'ont pas les conditions, les ressources et les moyens d'accéder à ces outils, qui sont ceux qui prévalent. D'une part, en raison de leur localisation, la plupart se trouvant dans des zones rurales, d'autre part, les coûts élevés de l'utilisation de ces réseaux et plateformes de communication, qui ne sont pas faciles à gérer et dans de nombreux cas, les Femmes et les Peuples n'ont pas été formés à utiliser ces systèmes.

3.3. Recommandations principales

Utiliser les instruments et cadres juridiques internationaux pour la gestion du développement

Compte tenu de la demande croissante pour défendre et exercer leurs droits, Les Femmes Autochtones et leurs organisations considèrent important d'utiliser les instruments et mécanismes internationaux et nationaux dans chaque pays. Ces instruments sont une opportunité pour faire entendre leurs revendications.

Comprendre ce que veut dire égalité du point de vue des Femmes Autochtones et de leurs Peuples.

Être traitées d'égal à égal et avec respect dans des territoires où le racisme, les discriminations et les inégalités prévalent, en revendiquant leurs droits individuels et collectifs. Cela passe par un retour à l'essence et à l'esprit de leurs savoirs et de leur cosmovision, en tissant un lien de force et de détermination au sein des peuples pour le mettre au service de l'humanité toute entière.

Travailler collectivement et en collaboration pour avoir un impact

Il est nécessaire de forger des alliances avec d'autres organisations et acteurs en respectant leurs revendications propres. Cela permet d'additionner les ressources, décupler les possibilités de soutien et diversifier les ressources dont disposent les Peuples autochtones et les Femmes Autochtones. Se battre contre l'exclusion de toutes et tous et revendiquer le travail collectif accompli tout en respectant les différents points de vue grâce à un dialogue ouvert, clair et engagé pour les causes collectives. Identifier des points de convergence pour unir nos forces.

Promouvoir les réseaux de soutien intergénérationnel.

Il est essentiel de reconnaître les contributions, les connaissances et les expressions des jeunes, qui participent aux processus de défense des droits et à la réalisation des ODD. C'est un moyen de transmettre l'expérience des anciens, afin que les



valeurs et les principes de travail des Peuples autochtones soient reconnus par les plus jeunes.

Utiliser et tirer avantage de la communication comme outil de pouvoir.

La communication, en tant que stratégie interne de visibilité et de gestion de l'information, a été cruciale. Elle a permis de donner plus de visibilité aux actions menées par les organisations de Femmes Autochtones et de Peuples ancestraux. Chaque fois que cela est possible, il faut utiliser les moyens alternatifs disponibles comme mécanismes de sensibilisation et pour éveiller une conscience collective.

L'importance d'allier l'ancestral à l'officiel

Dans la mise en œuvre des pratiques exemplaires identifiées, il est nécessaire de promouvoir des mécanismes alliant l'officiel à l'ancestral, afin que les politiques publiques, la justice et les mécanismes économiques reconnaissent les systèmes spécifiques des Femmes Autochtones et leurs Peuples autochtones. Cela a notamment permis de définir des pistes de travail et de soutien pour la réalisation des ODD.

4. Positions et revendications exprimées par les Femmes Autochtones

Aux États représentés par les gouvernements du Mexique, Guatemala, Nicaragua, Bolivie, Uruguay et Paraguay :

- Qu'ils assument leurs responsabilités, obligations et engagements dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec une approche basée sur l'équité, l'inclusion, le respect de la diversité et la transparence ; tout en reconnaissant la réalité, les conditions de vie, les connaissances et la cosmovision et leurs Peuples ancestraux.
- Qu'ils mettent en œuvre des politiques publiques fondées sur la reconnaissance de la cosmovision, identité, valeurs, principes, connaissances et pratiques ancestrales des Femmes Autochtones et leurs Peuple. Qu'ils développent des programmes institutionnels, avec des budgets adéquats pilotés au niveau communautaire, local, régional et national.
- Qu'ils donnent la priorité aux revendications pour la réalisation de nos droits spécifiques, individuels et collectifs des Femmes Autochtones et Peuples ancestraux. Qu'ils mettent fin à leurs alliances avec les entreprises privées, industries extractives, narcotrafiquants, l'armée et le crime organisé, des acteurs qui ont traditionnellement porté atteinte à la vie et dignité de nos peuples et leaders à travers des persécutions, privations de liberté et parfois jusqu'à la mort.



- Qu'ils arrêtent de détourner les leaders autochtones qui défendent leurs territoires et ressources naturelles.
- Qu'ils remplissent leur rôle en matière de développement de stratégies, actions et processus en lien avec les mécanismes de l'ONU et qu'ils respectent réellement les mécanismes, pactes et accords qu'ils ont ratifiés, et pas seulement pour le « politiquement correct ». Qu'ils s'assurent que les fonds qu'ils gèrent soient directement destinés aux Peuples à travers des mécanismes transparents et objectifs.
- Qu'ils favorisent et créent des espaces de dialogue et de négociation pour répondre aux propositions et revendications des Femmes Autochtones et leurs Peuples. Qu'ils établissent un plan de travail clair sans clientélisme, en travaillant avec des leaders légitimes, représentatifs du terrain, de nos organisations et nos mouvements.
- Qu'ils favorisent, au sein des institutions compétentes, la génération de données désagrégées sur la situation et la réalité des Femmes Autochtones et de nos peuples. Ceci permettra d'établir des indicateurs en matière d'éducation, de santé, d'accès aux services de base, à l'économie et à la justice afin de faire un suivi des ODD prioritaires.

4.1. Recommandations pour la coopération internationale.

- Offrir un soutien solidaire et un accompagnement pour la réalisation de l'Agenda 2030 plus ouverts, avec un accès plus facile aux ressources de coopération, à travers des structures organisationnelles qui reconnaissent la réalité, les pratiques et les connaissances des Femmes Autochtones et de nos Peuples. Favoriser la création de liens de soutien et d'accompagnement avec les organisations de terrain au niveau communautaire, local, national et régional.
- Promouvoir des mécanismes qui permettent d'identifier les points de convergence et d'alliance entre différents organismes de coopération qui travaillent pour faire avancer et réaliser l'Agenda mondial 2030.
-

4.2. Revendications spécifiques des Femmes Autochtones.

Maintenir une défense constante et quotidienne, individuelle et collective, au niveau communautaire, local, national, régional et mondial, afin de continuer



à avancer pour être respectées et reconnues comme détentrices de droits individuels, spécifiques et collectifs.

- Créer des réseaux et alliances collectives où nos identités diverses, nos connaissances, pratiques et savoirs ancestraux soient reconnus, sans marqueurs ethniques ou de genre. Respecter nos points de vue, luttes, observations, propositions, actions et revendications respectives, sans nous sentir jugées par d'autres femmes, d'autres secteurs ou par l'État.
- Défendre notre identité et travail de Femmes Autochtones dans les espaces des femmes non autochtones et au sein du mouvement féministe, sans accepter d'être étiquetée comme des féministes décolonialistes ou différentes. Mener des actions de lobbying en assumant notre cosmovision pour défendre nos droits spécifiques et collectifs.

5. Entretiens

Une partie importante de ce rapport est dérivée d'entretiens avec :

- Bernarda Pesoa du Peuple Qom - Organisation des femmes du peuple Qom du Paraguay



- Betty Villca - Coordinadora Nacional Andina por la Defensa del Territorio en zonas de Areas Protegidas de Bolivia
- José Rodeniro Latán - Association de coordination des associations et communautés pour le développement global de la région Ch'orti du Guatemala, COMUNDICH.
- Laura Hernández - Coordination nationale des Femmes Autochtones du Mexique CONAMI Mexique
- Mónica Michelena – Conseil de la nation de la Charrúa Uruguay
- Nidia Bustillos Organisation des Femmes de Bolivia.
- Norma Isabel Sacrtic du Peuple Maya Pocomam - Comité Guatemala de l'alliance des Femmes Autochtones d'Amérique centrale et du Mexique - AMICAM.
- Petrona Fernandez Osco du Peuple Kichua – Réseau des Femmes Simpaguany, Bolivie
- Rodalina González Flores du Peuple Miskito - Association des Femmes Autochtones de la côte atlantique du - AMICA

6. Bibliographie.

- Entretiens avec des Femmes leaders autochtones de : CONAMI México, COMUNIDCH Guatemala, AMICA Nicaragua, AMICAM Comité Guatemala et Conseil de la Nation Charrúa Uruguay. Mai 2021.
- Étude Mondiale sur la Situation des Femmes et des Filles Autochtones Nos voix et nos actions pour faire respecter nos droits 25 ans après l'adoption du programme d'action de Beijing. FIMI 2021.
- <https://www.indignouspeopl-sdg.org/idexphp/spanish>.
- <https://onu.org.gt . objetivos-de-desarrollo>



FIMI

FORO INTERNACIONAL
DE MUJERES
INDÍGENAS